

Le journal de La Courneuve

regards

Pour un air plus pur

Préparez-vous
à la Zone à
faibles émissions.

P.8



N° 555 du vendredi 14 au mercredi 26 mai 2021



VACCIN ANTICOVID
Ce qui est vrai,
ce qui est faux :
le décryptage.

P.4

FORMATION
Accompagner les
élèves en situation
de handicap.

P.6

ÉDUCATION
Flambant neuf, le
collège Jean-Vilar
a rouvert ses portes.

P.11

PATRIMOINE
Curia Nova : un
nouveau jeu pour
découvrir la ville !

P.13

lacourneuve.fr





Abolition de l'esclavage. Le mardi 11 mai, les élèves de CM2 de l'école Joséphine-Baker ont visité une exposition autour de l'archéologie de l'esclavage créée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives. Installée à l'Espace jeunesse Guy-Môquet, elle prend place dans le Mois des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

Léa Desjours



L. D.

Un îlot arboré. En lien avec l'objectif de planter 2024 arbres d'ici 2024, un îlot place Jules-Verne a été transformé en un espace végétalisé constitué par des essences labellisées « végétal local ». Sur les places et squares, 295 arbres ont été plantés à l'hiver 2020 et au printemps 2021. Les plantations reprendront à l'automne.



L. D.

Ville verte

Depuis début mai, le service des Espaces verts aménage les parterres en plantes annuelles (ici, sur le boulevard Pasteur). Leur succéderont les bulbes bisannuels (myosotis, pâquerettes...) qui fleuriront au printemps.



Meyer



Abolition de l'esclavage

Le lundi 10 mai, le maire et les élu-e-s déposaient une gerbe au mail de l'Égalité à l'occasion de la Commémoration de l'abolition de l'esclavage. Cette célébration provient de la décision prise par le président de la République en 2006 de consacrer cette date comme Journée commémorative de l'abolition de l'esclavage en métropole.



L. D.

Mobilisation à Jacques-Brel

Comme ailleurs en France, les élèves du lycée Jacques-Brel organisent depuis le lundi 10 mai une chaîne humaine devant leur établissement afin de demander un aménagement des épreuves du baccalauréat dont la préparation est mise à mal par les restrictions liées au Covid.



Silima Syan

Commémoration

Après l'acte de capitulation signé à Berlin entre les commandements militaires allemands et alliés, les hostilités de la Seconde Guerre mondiale sur le continent européen ont cessé le 8 mai 1945 à 23h01. Une cérémonie de commémoration de cet armistice s'est déroulée le 8 mai sur la place du même nom.



Gilles Poux,
maire

Les jeunes se mobilisent et c'est tant mieux !

« Cette crise sanitaire qui n'en finit pas, même si les prémices d'une amélioration se font jour, pèse sur notre moral. Et si cette réalité est source d'angoisse pour celles et ceux qui sont meurtris dans leurs chairs, elle n'en est pas moins dévastatrice pour notre jeunesse.

Comment pourrait-il en être autrement quand on a envie de croquer la vie par tous les bouts et que tout ou presque devient interdit, qu'on se retrouve isolé, exsangue économiquement, inquiet pour son avenir au vu des conditions d'étude...

Mais fort heureusement ces inquiétudes ne sont pas signes d'apathie. Ces mêmes jeunes étaient souvent les premiers pour collecter des aides, secourir les voisins, faire vivre la solidarité.

N'est-ce pas ainsi qu'il faut interpréter leur mobilisation pour de vrais actes pour le climat à la différence d'un gouvernement qui ne cesse de reculer sur ses propres promesses ? Nous ne pouvons que nous féliciter que ces jeunes soient, comme ils et elles le disent « plus chauds, plus chauds, plus chauds que le climat ! » pour faire reculer ceux qui préfèrent les profits immédiats à l'avenir de la planète.

Ces mêmes jeunes étaient souvent les premiers pour collecter des aides, secourir les voisins, faire vivre la solidarité

N'est-ce pas encourageant de voir les mobilisations des lycéen-ne-s, notamment de Jacques-Brel, qui réclament une validation juste de leurs connaissances pour l'obtention de leur diplôme tout en garantissant leur sécurité sanitaire ?

Que le ministre Blanquer – pour son ego personnel – pense que l'année scolaire 2020-2021 a été une année comme les autres est une chose mais la réalité est tout autre. Les conditions d'apprentissage qui, en temps normal, ne sont déjà pas optimales ont été fortement dégradées. Et ne soyons pas dupes : les élèves des lycées populaires ont plus pâti de cette situation que d'autres.

Alors oui, il faut soutenir nos jeunes de 1^{ère}, de terminale et de BTS dans leur demande d'adaptation de leur examen. Et je pense qu'il y a quelque chose d'indécemment de la part de nos « énarques » de se plaindre en permanence du manque de « citoyenneté », voire de « valeurs » des jeunes et, au moment où ces dernier-ère-s se mobilisent, s'auto-organisent pour leur avenir, on refuse de les recevoir.

Les jeunes ne demandent pas une « performance » sur Tik Tok ou Instagram et autre Snapchat mais tout simplement d'être entendus parce qu'ils sont citoyen-ne-s et sont notre avenir ! »

Vaccination

C'est **vrai** ou c'est **faux** ?

La vaccination contre le Covid suscite toujours des interrogations et des inquiétudes légitimes pour sa santé et celle de ses proches. Julien Le Breton, directeur du Centre municipal de santé Salvador-Allende, passe au crible les principales idées reçues.



Le docteur Julien Le Breton, directeur du Centre municipal de santé, entouré de ses collègues soignants.

« LA VACCINATION EST UN COMLOT POUR ENRICHIR L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE. »

On peut comprendre cette affirmation car les enjeux financiers ne sont pas négligeables. Mais, au-delà du complot, je porterais plutôt le débat sur le bien commun que peut constituer un vaccin quand il est partagé sur la planète. On se plaint en France que cela ne va pas assez vite mais, à l'échelle mondiale, sa diffusion est beaucoup moins importante même s'il vient d'être décidé que 500 millions de doses du vaccin Moderna seront consacrées aux pays les plus pauvres. Pour l'instant, l'inégalité est flagrante. Le fait que cela soit rentable peut paraître choquant, mais ce n'est pas un complot pour autant. Un vaccin très efficace a été mis au point et nous en payons le prix. Simplement, on pourrait imaginer des positions alternatives comme le faire payer à prix coûtant, ne pas se faire d'argent sur l'épidémie et le proposer à tout le monde. La question est donc plutôt l'utilisation qui en est faite.

Léa Desjours

« PAS BESOIN DE SE FAIRE VACCINER, CAR LE VIRUS N'EST PAS DANGEREUX. »

Cela peut s'entendre au niveau individuel quand on est jeune, en bonne santé, avec par conséquent un risque infime de contracter une forme grave de la maladie, même s'il existe à tout âge un risque d'évolution sévère. Le bénéfice est surtout collectif : se faire vacciner permet de sortir de la crise et donc des mesures contraignantes qui ont été adoptées. Le bénéfice individuel revient alors malgré tout, car nous subissons tous le fait de ne pouvoir sortir. La question est bien de rouvrir le pays. Si l'on ne considère pas le bénéfice pour sa propre santé, nous devons tous prendre en compte la vie collective qui doit reprendre.

« LA VACCINATION EST INEFFICACE, NOTAMMENT FACE AUX NOUVEAUX VARIANTS. »

C'est faux. Tous les variants sont pris en charge par les vaccins actuels. Des analyses sont en cours, pour le variant indien par exemple. Si le virus est capable de trouver une mutation qui nous échappe, un autre vaccin sera élaboré, comme pour la grippe saisonnière contre laquelle nous vaccinons la population cible tous les ans : nous parvenons à la contrer chaque année par une vaccination répétée. Il est donc possible qu'il faille appeler la population à se faire vacciner tous les ans contre le Covid. Et il se trouve aussi que la technologie du vaccin ARN permet de s'adapter plus facilement au virus.

« L'IMMUNITÉ À LA SUITE D'UNE CONTAMINATION EST PLUS EFFICACE QUE LA VACCINATION. »

En effet, l'immunité naturelle peut paraître plus efficace. Mais nous constatons des cas de réinfection chez des personnes qui ont contracté le Covid précédemment. L'on peut en effet subir deux fois le Covid et, de manière infime, des cas de contamination apparaissent malgré la vaccination, même si ce sont des formes moins graves dans les deux cas. Nous espérons cependant une immunité collective pour que l'épidémie s'éteigne complètement. Au total, être vacciné et avoir connu une infection protègent pour le moment de manière équivalente.

« L'ÉVOLUTION POSITIVE DE LA VACCINATION JUSTIFIE UN DÉCONFINEMENT TOTAL. »

Un déconfinement total apparaît prématuré car aujourd'hui seulement 14 % de la population a bénéficié d'une première dose et 8 % des deux doses. C'est donc très précoce. Il est intéressant qu'on ait ciblé les personnes les plus à risque avec un taux de vaccination de 60 % parmi elles. Mais il reste 5 000 personnes en réanimation et beaucoup de décès chaque jour. Le niveau de vaccination n'est donc pas suffisant, même si à terme l'objectif est bien de supprimer toutes les restrictions. Cela sera peut-être atteint en juin, juillet ou septembre. La vaccination est le moyen de sortir de la crise mais son ampleur est encore trop limitée. Le risque d'une quatrième vague de contamination est encore important.

« LE TAUX D'INCIDENCE ÉLEVÉ EN SEINE-SAINT-DENIS EST DÛ À LA PAUVRETÉ. »

La Seine-Saint-Denis paie un lourd tribut depuis le début de l'épidémie. Un facteur est la densité de population : nous subissons davantage la pandémie dans les carrefours urbains où la population se mélange plus. Un autre facteur est en effet les inégalités sociales. Il est prouvé maintenant que cette épidémie a plus d'effets sévères dans les quartiers populaires car les habitants y travaillent moins dans des bureaux isolés et plus au contact de la population. De plus, les logements y sont plus exigus. La combinaison de la densité urbaine et des facteurs sociaux produit une plus grande contamination.

« DANS LE 93, LES HABITANTS SONT PLUS JEUNES ET DONC MOINS VACCINÉS. »

La baisse de l'épidémie dans les départements jeunes comme la Seine-Saint-Denis est plutôt attendue quand tout le monde aura bénéficié de la vaccination. Mais il reste du travail à faire en direction des personnes âgées et à risque. Au CMS, on constate par exemple qu'elles ne sont pas encore toutes venues. L'ouverture de façon pragmatique ne doit pas nous empêcher d'aller vers les publics prioritaires pour atteindre un bon taux de couverture vaccinale. Nous tendons aussi vers un autre objectif, à savoir traiter les professions les plus exposées et les plus enclines à transmettre.



L'injection du vaccin contre le Covid n'est pas douloureuse.



Direction le Centre municipal de santé pour se faire vacciner.

La vaccination en direct du CMS

Selon les termes de son directeur, le Centre municipal de santé (CMS) a « repoussé ses limites ». Le centre vaccine actuellement contre le Covid à raison de 240 vaccinations par jour, profitant en particulier du samedi où les autres consultations sont moindres : on compte ainsi près de 400 injections les samedis et les jours fériés. « Avec environ 2 000 vaccinations par semaine pour une population de 42 000 habitants, il nous faudra une vingtaine de semaines pour parvenir à un traitement de tout le monde », estime Julien Le Breton. Pour l'instant, il manque encore des doses et des habitant-e-s veulent se faire vacciner mais ne le peuvent pas car ils et elles ne sont pas prioritaires, mais, selon le médecin, « le surplus de doses risque d'intervenir en juin ». Le CMS continue à gérer deux lignes téléphoniques, celle pour les Courneuvien-ne-s et celle pour les autres patient-e-s. « Comme on n'utilise plus le support de Doctolib, tout le monde doit téléphoner. Mais nous disposons aussi des listes établies par les professionnels de santé qui nous font remonter les gens à contacter ou à inscrire », précise-t-il. ●

EN PRATIQUE

Le CMS Salvador-Allende reçoit aux horaires habituels, sur rendez-vous, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30, et le samedi, de 8h30 à 12h, au 2, mail de l'Égalité.

Contacts :

- standard : 01 49 92 60 60
- ligne spéciale vaccination : 07 78 55 59 86

Le centre sera ouvert pour la vaccination les 13 et 24 mai. Hors Covid, toutes les autres consultations sont maintenues.

La vaccination à domicile

La vaccination à domicile s'adresse aux personnes en grande difficulté de déplacement, quand il est trop compliqué de les faire venir au Centre municipal de santé. Dans la matinée, l'équipe mobile peut ainsi vacciner cinq ou six personnes. Les doses sont préparées au centre et transportées à domicile dans une mallette en toute sécurité. Un-e infirmier-ère et un-e docteur-e se rendent sur place après une prise de rendez-vous. Après l'injection, les praticien-ne-s demeurent avec les patient-e-s pendant un quart d'heure de surveillance, puis la tournée se poursuit. La vaccination à domicile s'opère depuis le début de la campagne de vaccination avec environ deux tournées par semaine. Ce dispositif s'ajoute à celui qui permet de venir chercher les personnes à domicile pour les amener au centre. Pour plus d'information : 07 78 55 59 86. ●

Propos recueillis par Nicolas Liébault

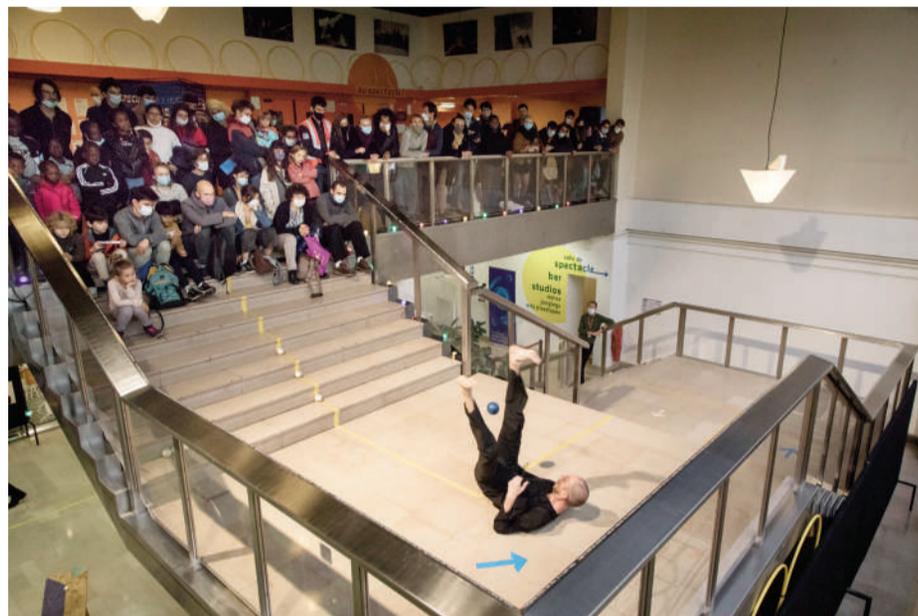
Déconfinement

Oh les beaux jours !

Mercredi 19 mai, comme le reste de la France, La Courneuve devrait officiellement se déconfiner. Au Centre culturel Jean-Houdremont, dans les Maisons pour tous et les médiathèques, on se réjouit d'accueillir à nouveau du public.



Le cinéma L'Étoile va rouvrir le 19 mai (lire l'agenda page 15).



Il sera bientôt possible de retourner au Centre Houdremont pour y voir des spectacles.

Zoé de Tournemire, chargée de communication du Centre culturel Jean-Houdremont

« On est très heureux de cette réouverture, c'est un véritable soulagement. Je dois avouer qu'une grande lassitude s'est installée depuis un an car on déconstruit constamment des choses construites. À la longue, ça devient difficile de rester constant et de continuer à espérer. Donc on est contents que la vie reprenne mais on se protège, pour ne pas être trop déçus. Pendant la fermeture, nous avons quand même pu continuer les spectacles avec les enfants. On sentait qu'ils avaient besoin de ça, de petites bulles à l'extérieur. Certains spectacles ont pris une ampleur qu'ils n'auraient pas pris à l'accoutumée. Ça nous a sauvés!

Pour nous, il est très important de rester solidaire dans ces périodes. On a ainsi pu reporter tous les spectacles pour ne pas laisser tomber les artistes. Mais on se demande aussi si les gens vont revenir nous voir, on craint que cette période sans contact ait fait perdre l'envie aux publics de se déplacer. En tout cas c'est le bon moment pour ouvrir, c'est le printemps et on a besoin de se retrouver. On a nos bonbonnes de gel hydroalcoolique, nos masques, on est prêts à accueillir du monde! »

Élise Nivet, directrice de la Maison pour tous Youri-Gagarine

« Après un mois de fermeture, nous avons rouvert lundi 3 mai. C'est une année qui a été très dure pour les équipes et pour les habitantes et habitants. Heureusement, on a créé une page Facebook pour rester en contact. Et pendant le premier confinement, on se réunissait une à deux fois par semaine. Mais cet éloignement sur le long terme n'a fait qu'aggraver les situations déjà précaires. De plus en plus de familles ont besoin d'une aide alimentaire, notamment les personnes sans papiers. Alors on a accompagné le groupe de femmes de la MPT Mam's Solidaires pour organiser des récoltes de denrées en février et mars.

Les activités pour adultes n'ont pas repris. Seules celles qui sont des accès aux droits ont pu s'organiser depuis la réouverture, comme les cours de français. Les ateliers de socio-esthétique attirent aussi du monde. On ne sait pas encore si on va pouvoir tout reprendre mais on voit que les gens reviennent, ils sont contents! »

Pierrick Longatte, responsable du numérique à la médiathèque Aimé-Césaire

« La médiathèque Aimé-Césaire n'a jamais été totalement fermée. Pour les premiers confinements, on a pratiqué le click and collect, sans accès du public. Depuis le troisième confinement, on ouvre une minimédiathèque : seul le rez-de-chaussée est accessible et la jauge est ultralimitée. On attend les directives du gouvernement pour savoir comment on va pouvoir ouvrir à partir du 20 mai. Au niveau du public, les réactions sont multiples. Beaucoup de personnes ont été surprises de voir qu'on était fermés. D'autres ont peur et ne comprennent pas pourquoi on est partiellement ouverts... Dans l'ensemble, les gens ont l'air content de voir que l'on donne le maximum pour rouvrir. En fait, on a envie de retrouver le monde d'avant mais on craint que ça n'arrive jamais car tout le monde n'est pas vacciné. Ce qui revient dans la bouche des collègues, c'est la fatigue nerveuse. On a toujours la crainte d'être contaminés, il faut en permanence vérifier que tout le monde respecte bien les gestes barrières... On est lassés de jongler entre fermetures et ouvertures. Il est usant de devoir s'adapter chaque semaine. Surtout qu'on a l'habitude d'anticiper la programmation culturelle. Là, c'est impossible. On croise les doigts pour que tout se passe bien dans les prochaines semaines! »

● Propos recueillis par Cécile Giraud

UNE RÉOUVERTURE PROGRESSIVE AU NIVEAU NATIONAL

- **Le 19 mai** : couvre-feu repoussé à 21 heures et réouverture des commerces, des terrasses, des musées, des salles de cinéma et des théâtres avec des jauges limitées.
- **Le 9 juin** : couvre-feu à 23 heures et réouverture des cafés et restaurants en intérieur et des salles de sport. Assouplissement du télétravail, en concertation avec les partenaires sociaux au niveau des entreprises.
- **Le 30 juin** : fin du couvre-feu.

Emploi

Se former au métier d'AESH

Depuis plusieurs années, en partenariat avec le Centre d'études et de recherche pour la petite enfance (Cerpe) d'Aubervilliers, la Ville soutient les Courneuvien-ne-s qui souhaitent se former au métier d'Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH).



La formation d'AESH comporte des stages, ici en milieu scolaire dans une classe de moyenne section du groupe scolaire Charlie-Chaplin.

Porteuse de valeurs, proche des enfants, la profession d'Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) permet d'évoluer dans un secteur qui répond aux besoins éducatifs des enfants à La Courneuve. Grâce à la formation en

alternance ouverte dès la rentrée d'octobre 2021, vous pourrez obtenir un diplôme d'État au bout d'un an, correspondant à 504 heures de formation théorique et 840 heures de formation pratique en milieu professionnel. Les cours sont en effet ponctués par trois

stages de huit semaines, effectués en école, en Maison pour tous ou bien en centre de loisirs.

Durant toute la durée de l'alternance, le but est d'acquérir les compétences professionnelles pour exercer dans le domaine de l'accompagnement. À son

issue, vous serez capable de répondre de manière fiable aux besoins spécifiques des enfants en situation de handicap et de veiller à leur participation à la vie sociale et citoyenne. À la rentrée 2020, dix candidat-e-s entre 19 et 55 ans ont été sélectionnés pour participer à cette formation. En octobre, ils et elles seront recrutés par les partenaires locaux afin de pallier le manque d'AESH dans les écoles du secteur. Pour intégrer le Centre d'études et de recherche pour la petite enfance (Cerpe), des épreuves d'entrée obligatoire départageront les candidat-e-s. Elles auront lieu entre fin juin et début juillet et seront composées d'un écrit de dix questions et d'un entretien. N'hésitez pas à contacter le service Jeunesse qui vous accompagnera dans ces démarches. ● C. G.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

• au service Jeunesse :

61, rue du Général-Schramm
93120 La Courneuve
Tél. : 01 49 92 60 75/06 84 02 49 30.
Mail : pij@ville-la-courneuve.fr

• au Cerpe :

98, avenue de la République
93300 Aubervilliers
Tél. : 01 53 56 10 85.
Mail : deaes@cerpe.info
www.cerpe.info/formation/accompagnant-educatif-et-social

Tout savoir sur le métier d'AESH

AESH, c'est l'acronyme d'Accompagnant des élèves en situation de handicap. Sa mission ? Aider à l'accueil et à l'inclusion scolaire des élèves porteurs de handicap. On compte plus de 60 000 AESH en France aujourd'hui. Acteurs-clés, ils et elles contribuent à la mise en place d'une école pleinement inclusive et offrent à chaque élève, de la maternelle au lycée, une scolarité adaptée à ses besoins.

L'aide apportée aux élèves par les AESH concerne trois domaines d'activité :

1. les actes de la vie quotidienne (assurer les conditions de sécurité et de confort, etc.) ;

2. l'accès aux activités d'apprentissage (faciliter l'expression de l'élève, l'aider à communiquer, etc.) ;

3. les activités de la vie sociale et relationnelle (favoriser la communication et les interactions entre l'élève et son environnement, etc.).

Créé en janvier 2016, le DEAES (Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social) ouvre la voie à un ensemble de métiers d'accompagnant-e-s, dont celui d'AESH. Il permet d'obtenir le niveau de diplôme V, équivalent au CAP. La création de ce métier a mis fin au recrutement des AVS (Auxiliaires

de vie scolaire), dont le poste avait pour support un CUI (Contrat unique d'insertion) délivré par Pôle emploi. On utilise encore parfois le terme d'AVS pour désigner l'ensemble des accompagnant-e-s. Les AESH sont recrutés directement par l'Éducation nationale en CDD puis en CDI. Les candidat-e-s au poste d'AESH doivent soit être titulaires du baccalauréat (ou son équivalent) ou du DEAES (comme expliqué plus haut), soit avoir déjà accompli au moins neuf mois comme AVS.

En 2019, l'Éducation nationale indiquait que plus de 120 000 élèves du premier degré (maternelle, élémentaire

et primaire) avaient besoin de cette aide précieuse. Malheureusement, ils et elles ne sont que 60 % à en bénéficier. À La Courneuve, 130 enfants atteints d'un handicap ne sont pas accompagnés. C'est pour cela que la Ville a décidé de s'associer avec le Centre d'études et de recherche pour la petite enfance (Cerpe) d'Aubervilliers en finançant cette formation. Une formidable façon de se former à ce métier. Pour postuler, rendez-vous sur les réseaux sociaux de la Ville, au service Jeunesse ou à Pôle emploi. Des entretiens de présélection précéderont un oral et un écrit. ● C. G.

Améliorer la c

Le 1^{er} septembre, la Zone à faibles émissions, qui interdit la circulation des véhicules les plus polluants dans le périmètre intérieur de l'A86, entrera en vigueur. La Ville accompagne les habitant-e-s dans cette transition.

C'est un défi majeur de santé publique : la pollution de l'air entraîne des pathologies respiratoires (asthme, cancer du poumon...), des maladies cardiovasculaires (infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral...) ainsi que des dysfonctionnements immunitaires et cause, chaque année, au moins 40 000 décès prématurés*. Cette pollution est due aux particules fines, qui viennent du chauffage des bâtiments, de l'industrie et des pots d'échappement des véhicules, et à des gaz comme les oxydes d'azote, émis principalement par le trafic routier. Condamné régulièrement pour les dépassements des normes européennes en matière de qualité de l'air et pour son inaction, l'État a donc imposé le déploiement de Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) dans les communes et les intercommunalités concernées. Objectif : interdire progressivement la circulation aux véhicules les plus polluants, classés en six catégories selon leur niveau d'émissions et identifiés par la vignette « Crit'Air » correspondante (de 5 pour les véhicules très polluants à 1 pour les véhicules propres, les plus polluants étant non classés**). Valable pendant toute la durée de vie du véhicule, cette vignette se commande en ligne sur certificat-air.gouv.fr et se colle sur le pare-brise.

Les véhicules interdits à la circulation n'ont pas le droit de rouler durant certaines plages horaires et les contrevenant-e-s s'exposent à une amende forfaitaire de 68 euros pour les voitures et les deux-roues, et de 135 euros pour les poids lourds, autobus et autocars. Le dispositif prévoit des dérogations, provisoires, pour certains véhicules comme les véhicules de personnes handicapées, les véhicules d'approvisionnement des

marchés, les camions-citernes...

Il ne s'agit pas de supprimer la voiture individuelle mais de renouveler le parc automobile avec des véhicules plus « propres » (moteurs à essence récents, véhicules 100% électriques...). La ZFE-m vise aussi à réduire le trafic routier en développant les modes de déplacement alternatifs, plus respectueux de l'environnement et parfois bénéfiques pour la santé : covoiturage, autopartage, transports en commun, vélo, vélopartage et marche.

Repenser la place de la voiture

Engagée de longue date dans la lutte contre la pollution, la Ville n'a pourtant pas voulu appliquer précipitamment une mesure qui pénalise les ménages les plus modestes, les petits artisan-e-s ou les travailleur-euse-s qui font les marchés, souvent dotés de véhicules diesel anciens et donc classés très polluants. Si les élu-e-s de La Courneuve ont déclaré l'urgence climatique, elles et ils ont aussi déclaré l'urgence sociale. C'est la raison pour laquelle la mise en œuvre de la ZFE-m, lancée à l'échelle de la Métropole du Grand Paris (MGP) en 2019 et rendue obligatoire par l'État en 2020, a été reportée à 2021. Le temps pour les habitant-e-s de s'approprier ce dispositif et de s'organiser ; le temps pour les élu-e-s de réclamer à l'État des mesures d'accompagnement à la hauteur des efforts demandés aux citoyen-ne-s qui ne peuvent pas se passer d'un véhicule. Les aides cumulées de l'État et de la MGP (*lire encadré*) pour l'achat d'un véhicule peu ou pas polluant peuvent désormais aller jusqu'à 19 000 euros pour un véhicule neuf et jusqu'à 12 000 euros pour un d'occasion. Et un « microcrédit véhicules



La mise en place de la Zone à faibles émissions s'inscrit dans une politique globale destinée à favor

propres» vient d'être mis en place pour les personnes qui ont de faibles ressources. La municipalité, qui va appliquer la ZFE-m sur toute la commune et pas seulement sur la portion située à l'intérieur de l'A86 par souci de cohérence et de lisibilité, s'emploie aussi à favoriser les mobilités douces. Lutte contre le stationnement anarchique pour libérer l'espace aux piéton-ne-s et aux cyclistes, soutien à l'association Les cités d'or dans ses

activités de réparation et de vente de vélos, mobilisation politique pour la gratuité des transports en commun... Il s'agit enfin, pour tout-e-s, de repenser la place de la voiture dans la ville et dans la vie.

● Olivia Moulin

* *Impact de la pollution de l'air ambiant sur la mortalité en France métropolitaine*, Santé Publique France, 2021.

** www.certificat-air.gouv.fr/docs/tableaux_classement.pdf

CALENDRIER DE LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS À LA COURNEUVE*

SEPTEMBRE 2021 : les véhicules (deux-roues, tricycles et quadricycles à moteur ; voitures ; véhicules utilitaires légers ; poids lourds, autobus et autocars) non classés, classés Crit'Air 5 et Crit'Air 4 ne peuvent plus circuler entre 8 h et 20 h tous les jours pour les poids lourds, autobus et autocars et du lundi au vendredi, sauf jours fériés, pour les autres véhicules.
JANVIER 2022 : la verbalisation est mise en place.
JUILLET 2022 : les véhicules classés

Crit'Air 3 subissent la même interdiction.
JANVIER 2024 : les véhicules classés Crit'Air 2 sont à leur tour interdits à la circulation. Cette étape marque la fin des véhicules diesel.
D'ICI 2030 : les véhicules classés Crit'Air 1 ne peuvent plus circuler. L'objectif est d'atteindre 100 % de véhicules propres (véhicules à hydrogène et véhicules 100 % électriques).

* Les autres communes de la Métropole du Grand Paris ont déjà instauré des interdictions ou les instaureront le 1^{er} juin.

Qualité de l'air



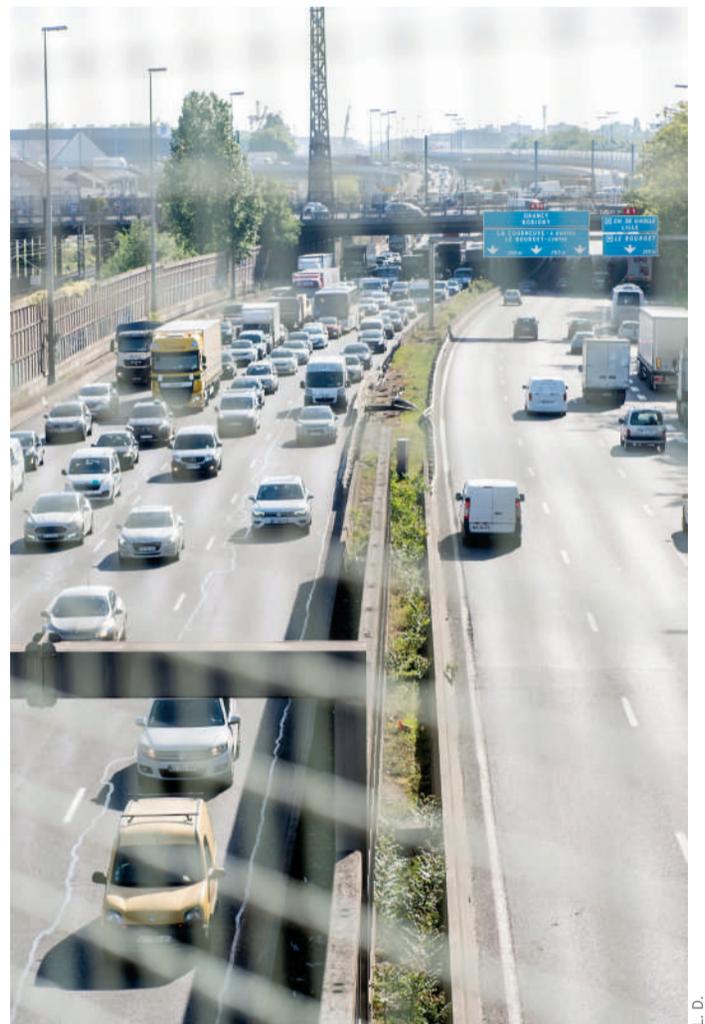
favoriser l'usage de mobilités douces, comme le vélo.

Des aides pour rouler propre

Plusieurs dispositifs cumulables, liés aux revenus, existent pour acheter un véhicule peu ou pas polluant :

- le **bonus écologique** : jusqu'à 7 000 euros pour un véhicule électrique neuf ou d'occasion ou un véhicule hybride rechargeable neuf ;
- la **prime à la conversion** : jusqu'à 3 000 euros pour un véhicule thermique neuf ou d'occasion et jusqu'à 5 000 euros pour un véhicule électrique ou hybride rechargeable neuf ou d'occasion, en échange de la mise au rebut d'un vieux véhicule ;
- la **surprime** : jusqu'à 1 000 euros en plus à l'intention des personnes habitant ou travaillant dans une ZFE ;
- le dispositif **Métropole roule propre** : jusqu'à 6 000 euros pour un véhicule électrique, hydrogène, hybride ou à gaz neuf ou d'occasion ;
- le **microcrédit véhicules propres** : jusqu'à 5 000 euros, garantis à 50 % par l'État et remboursables sur cinq ans, à l'intention des personnes exclues du système bancaire classique, à faibles revenus ou en situation professionnelle fragile.

La demande de subvention se fait sur le site unique primealaconversion.gouv.fr pour toutes les aides, sauf pour le microcrédit, à solliciter via un service d'accompagnement social. ●



Le périmètre intérieur de l'A86 compte 5,6 millions d'habitant-e-s.

50,7%

c'est le pourcentage de Courneuvien-ne-s qui possèdent un véhicule.



LE MOT DE

Pascal Le Bris, adjoint au maire délégué au développement durable et aux pratiques sportives

« Tout mettre en œuvre pour que cette Zone à faibles émissions ne se transforme pas en Zone à forte exclusion. »

« On a tous envie de mieux respirer et de lutter contre la pollution de l'air, qui cause entre 5 000 et 6 000 décès prématurés par an en région parisienne. La municipalité souhaite participer à l'expérimentation de la réduction de la vitesse à 70 km/h sur l'A86 entre le Stade de France et La Courneuve pour diminuer les émissions nocives et ensuite étendre ce projet à toutes les autoroutes urbaines qui traversent la ville.

Le problème avec la Zone à faibles émissions, c'est que lorsqu'on observe la cartographie des véhicules classés Crit'Air 5 et Crit'Air 4, c'est-à-dire les premiers frappés par l'interdiction de circulation, on constate que cette mesure touche essentiellement les zones les plus pauvres de

l'Île-de-France. Ce n'est pas dans les quartiers les plus favorisés de la région que les gens roulent dans de vieilles voitures diesel. Cette mesure fait peser une pression financière énorme sur les personnes qui n'ont pas beaucoup de moyens, alors que la pollution de l'air est surtout liée aux activités industrielles, au chauffage urbain et à la circulation autoroutière qui traverse la ville. C'est la raison pour laquelle la municipalité s'est battue afin que soit mis en place un crédit à taux zéro pour financer le reste à charge pour l'achat d'un véhicule dit "propre". Ce reste à charge est encore trop élevé pour de nombreux ménages. Maintenant, on ne peut plus reculer, on doit instaurer la ZFE au 1^{er} septembre, c'est une

obligation réglementaire et de santé publique. La municipalité va tout mettre en œuvre pour que cette Zone à faibles émissions ne se transforme pas en Zone à forte exclusion. On va se battre pour obtenir, en lien avec l'Agence locale de l'énergie et du climat, la création d'un guichet unique à visage humain. Des conseillers et conseillères en mobilité y recevront les habitantes et les habitants pour les informer et les guider sur les aides disponibles et sur les alternatives à la voiture. Et au niveau de la Ville, on va prévenir les personnes concernées pour leur expliquer le dispositif et les aider dans cette transition. Notre volonté est d'accompagner au mieux nos concitoyennes et concitoyens tout en améliorant la qualité de l'air qu'ils et elles respirent. »

**GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES,
RADICAUX DE GAUCHE ET CITOYEN-NE-S ENGAGÉ-E-S**

Ne nous trompons pas d'ennemi!



Depuis quelques semaines, un spectacle bien déplorable se déroule devant nos yeux. Entre la tribune de militaires aux relents putschistes dans le journal *Valeurs actuelles* et l'attaque du camion de la CGT à Paris le 1^{er} mai, nous sommes face à deux phénomènes qu'il faut dénoncer et combattre. Tout d'abord, il nous faut réfléchir à qui profite ces événements. La réponse est simple : à l'extrême droite et

au système capitaliste. Ils veulent qu'on se batte entre nous plutôt qu'ensemble contre les intérêts des puissants. Dans le même temps, les attaques politiques contre les classes populaires font rage. Oui ! La lutte des classes existe. Elle est verticale et descendante puisque ce sont les riches qui la mènent ! De la loi sécurité globale à la réforme de l'assurance chômage (qui, en modifiant les modalités de calcul du salaire journalier, va pénaliser les travailleuses les plus précaires), il serait temps de s'unir pour combattre ce qui nous pénalise réellement. En ces temps de clair-obscur, nous devons garder la boussole de la solidarité, de la fraternité et de la justice sociale comme outils et objectif à atteindre pour sortir ensemble, et par le haut, de cette crise infâme. ●

Hocine Zillal, conseiller municipal

GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET CITOYENS

Une journée pour se souvenir



Ce lundi 10 mai, nous avons eu l'occasion de fêter le 2^{0e} anniversaire de l'adoption, par le Parlement, de la loi Taubira. Cette loi tend à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage, pratiqués à partir du XV^e siècle sur les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes, en tant que crime contre l'humanité. Cette date a pour vocation de rappeler, à toutes et tous, ce drame historique majeur, ainsi

que les leçons qui s'en dégagent pour que de tels faits ne se reproduisent plus. Elle nous permet aussi de mesurer le chemin civilisationnel parcouru jusqu'aujourd'hui. Plus que tout, cette journée nous invite à poursuivre nos combats, à mobiliser le plus grand nombre autour de valeurs républicaines et contre le racisme, les discriminations et les formes contemporaines d'esclavage. Au-delà des simples établissements scolaires, qui ont bien évidemment leur rôle à jouer, La Courneuve s'est engagée à entreprendre des actions pédagogiques, destinées aux jeunes, permettant d'expliquer cette démarche mémorielle. En lien avec les fondations et les associations de mémoire, nous avons souhaité valoriser cette date, afin de sensibiliser le public à appréhender toute sa portée symbolique. ●

Bacar Soilihi - Conseiller municipal délégué à la Mémoire commémorative et aux ancien-e-s combattant-e-s

GROUPE UNION POPULAIRE RÉPUBLICAINE

Le texte du groupe n'est pas parvenu à temps à la rédaction du journal.



ÉLUE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA COURNEUVE »

Le texte du groupe n'est pas parvenu à temps à la rédaction du journal.



ÉLU « L'AUDACE DE L'ESPOIR »

L'espoir et l'ambiance délétère



Le climat social et l'ambiance politique sont devenus délétères et l'armée vient ajouter une ligne à cette liste de morosité ambiante, déjà impactés que nous sommes, par la charge mentale liée à la période de Covid. Nous traversons une zone de turbulence et l'ensemble des curseurs ne semblent pas vouloir se remettre au beau fixe. D'ici quelques mois le gouvernement débranchera toutes les aides

versées aux entreprises et l'on verra les annonces de licenciements et de faillites des entreprises. Le climat social, déjà très affecté se verra confronté à de nouveaux conflits, potentiellement très durs et paradoxalement, la France ne sera ni en récession, ni en crise économique. Dans la tribune du magazine *Valeur actuelle*, les militaires font planer la menace d'une reprise du pouvoir, avec des invectives et des accusations fallacieuses. C'est en fait une provocation d'une frange de l'extrême droite fascisante, un avertissement pour la population exprimant l'opinion quelques des militaires d'active. L'opinion publique a été modelée par la démagogie sécuritaire, raciste et xénophobe de certains leaders d'opinion. Comme il est alors aisé d'être ingrat, après avoir été bien engraisé ! Aujourd'hui, se retournent-ils contre le maître ou sont-ils acteurs d'un plan machiavélique ? (budget de l'armée est de 37,5 milliards d'euros) ●

Amirdine Farouk, conseiller municipal

L'audace de l'espoir - af93120@gmail.com

Les textes de ces tribunes, où s'expriment tous les groupes représentés au conseil municipal, n'engagent que leurs auteurs.

Jean-Vilar

Un collège flambant neuf

En mars, les 700 élèves du collège Jean-Vilar ont eu droit à une rentrée exceptionnelle dans un établissement tout juste sorti de terre. En visite sur les lieux, *Regards* s'est laissé guider par ses nouveaux occupant-e-s, très enthousiastes.



Mur d'escalade, CDI et réfectoire neufs... au collège Jean-Vilar, les 700 élèves vont pouvoir apprendre dans les meilleures conditions.

Malgré le contexte sanitaire, il n'aura fallu que dix-huit mois de travaux pour que Jean-Vilar accueille ses 700 collégien-ne-s dans un établissement flambant neuf. Un constat fait l'unanimité auprès des nouveaux locataires : « C'est mieux qu'avant ! » Le 6 mai, *Regards* a eu la

chance de visiter ce tout nouvel établissement, entouré d'une quinzaine d'élèves de 6^e, tout fiers de montrer leur beau cadre de vie.

On s'engouffre dans les couloirs avec Saad, notre chef de file, entouré de ses camarades et on découvre, tour à tour, les salles de théâtre, physique-chimie,

musique, arts plastiques... ainsi que les espaces collectifs comme le gymnase (« On a un mur d'escalade maintenant », précise Saad) ou encore le CDI et le réfectoire. « Les personnes de la cantine sont vraiment gentilles et on mange très bien, soulignent les collégien-ne-s. La salle est plus grande et lumineuse

et elle est bien décorée. » Nous continuons notre déambulation et traversons les lieux dédiés aux infirmières scolaires et à la médiatrice. « Quand on n'est pas en forme, c'est agréable pour se reposer. Elles prennent le temps de discuter », indique Isra, une de nos guides. Puis nous passons par les locaux des agentes d'entretien. « Vraiment, on peut leur dire merci pour tout le travail qu'elles font, c'est toujours propre et c'est grâce à elles », tient à rappeler Adam.

Tout pour le confort des élèves

Espaces lumineux et aménagés avec du mobilier neuf et ergonomique, tout a été pensé pour le confort des élèves. « Avant on n'avait pas forcément le matériel qu'il fallait, maintenant on est bien, ça nous permet de mieux apprendre », explique Amira. « Et les professeurs sont sympas avec nous ! », précise Nourah.

Si les espaces intérieurs ont été pensés avec soin, les extérieurs n'ont pas été laissés pour compte : toit végétalisé, patio pour lire, casiers... tout y est. « La cour est encore en travaux mais on aura bientôt un grand stade couvert », indique Massil.

Le 3 mai dernier, Jean-Vilar rouvrait ses portes après trois semaines de fermeture liée à la pandémie. « On est contents que les cours aient repris, confie Patrice Blanchard, principal adjoint. Un collège sans élèves, ce n'est plus un collège ! Et travailler dans ces nouvelles conditions, c'est tellement exceptionnel pour les enfants. » ● **Vanessa Jollet**

Consultation

Imaginez le square de demain

Le square Jollois est en pleine mutation. L'espace proposé aux Courneuvien-ne-s va passer de 1 000 à 5 000 m². À cette occasion, la Ville mène une consultation via un kit pédagogique adressé aux petit-e-s et grand-e-s.

À l'occasion de la reconstruction du collège Jean-Vilar, des surfaces ont été libérées à proximité du square Jollois. Plaine Commune et la Ville se sont saisis de cette opportunité pour transformer le petit square actuel. « Nous souhaitons que ce lieu devienne fédérateur de la vie du quartier », explique Philippe Bouaziz du service Démocratie participative. Pour ce faire, une consultation a été menée auprès

des enfants de l'école Charlie-Chaplin. « L'idée c'était d'amener les élèves à imaginer leur square idéal », complète-t-il. De ces échanges est né un livret pédagogique, *Ensemble construisons le futur square Jollois*, dans lequel petit-e-s et grand-e-s peuvent imaginer ce futur espace via l'écriture ou le dessin. Un site, dédié au projet, a également été créé afin de multiplier les canaux de réflexion : www.squarejollois.net. « Les

habitants peuvent y poster leurs photos ou leurs vidéos, ça permet de toucher un public plus large. »

Les premières contributions seront récoltées **le 18 mai prochain, à partir de 16h30**, autour d'un goûter organisé dans le square. « Des crieurs de rue seront à la sortie de l'école et accompagneront parents et enfants jusqu'au point de rendez-vous. Ce sera une belle occasion de discuter autour de ce nouveau

projet ». Des tablettes seront mises à disposition. « Ça permettra de recueillir encore plus de retours, conclut Philippe Bouaziz. Ce sont les Courneuviennes et les Courneuviens qui vont créer ce nouvel espace de vie. » ● **V. J.**

Pour contribuer, rendez-vous sur : www.squarejollois.net ou écrivez à : jollois@gmail.com
Fin de la consultation le 3 juin.

Concours

Finale en vue

Deux groupes d'élèves du collège Raymond-Poincaré ont été sélectionnés pour participer à la finale du concours des Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices 2020-2021. Il leur reste un mois pour présenter avec éloquence le discours qu'ils et elles ont élaboré.



Léa Desjours

Déclamer un texte ne s'improvise pas, cela s'apprend!

Lundi 10 mai, Géraldine Szajman, metteuse en scène de la compagnie Les Enfants du Paradis, a accueilli à La Comète Faïz, Meelan, Marlon, Badreddine puis Meihui, Una, Sarah, Yaelle, élèves de 4^e du collège

Raymond-Poincaré. Les un-e-s et les autres étaient là pour apprendre à déclamer et à poser leur voix en vue de la finale du concours des Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices 2020-2021, organisé par les Archives

diplomatiques, et soutenu par les rectorats de Créteil et de Nantes.

Louise Nonnon, leur professeure d'histoire-géographie, explique : « Les élèves ont eu un atelier de préparation avec Christian Birebent, professeur relais de l'Académie de Créteil auprès des Archives diplomatiques, pour préparer l'écrit. Puis ils se sont lancés dans la rédaction du discours, en groupe. »

La belle langue du 18^e siècle

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le sujet de cette année donne matière à réflexion : « Vous êtes plénipotentiaire de la France ou des États-Unis lors de la signature des traités de Paris et de Versailles le 3 septembre 1783. À l'occasion d'une réception que vous organisez, vous louez le succès de la France et des États-Unis de l'Amérique septentrionale et vous présentez les relations diplomatiques futures. » Pour célébrer l'alliance entre les anciennes colonies britanniques devenues

États-Unis et la France, rendre hommage à l'amitié et à la fin de la guerre d'Indépendance, les élèves ont donc imaginé le discours du secrétaire du roi Conrad Alexandre Gérard, ancien plénipotentiaire du roi auprès des députés du Congrès en Amérique septentrionale entre 1778 et 1780.

S'il leur faut désormais faire leurs preuves en termes d'éloquence, côté rédactionnel, le contrat est rempli. La langue du 18^e siècle est respectée, sans l'ombre d'un anachronisme, comme en témoigne cet extrait : « Huit années de guerre ont ôté la quiétude et la prospérité à un peuple industrieux et tant méritant devant Dieu et le genre humain. Un peuple qui a su proclamer des valeurs que nous tenons pour évidentes et vraies. Tous les hommes sont doués par notre Seigneur de certains droits inaliénables, parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. » La finale se déroulera le 10 juin, aux Archives diplomatiques, à La Courneuve. ● Joëlle Cuvilliez

Jeunes

Les Médias c'est nous analysent... les médias

Les ateliers du projet Les Médias c'est nous, monté en partenariat avec la Ville et l'Alliance des civilisations de l'ONU (Unaoc), vont bon train.

Après une première session consacrée aux représentations, images et préjugés, les jeunes Courneuvien-ne-s se sont attaqués aux coulisses des médias et à la manière de déconstruire les discours de haine. Affinant leur démarche et précisant leurs intentions – raconter, expliquer, dénoncer et proposer des solutions –, ils et elles ont construit les plans de leurs projets et préparé les questions à poser lors des interviews qu'ils et elles vont conduire.

Lors de la séance de travail du 24 avril, il a beaucoup été question du racisme à la télévision, de la représentation médiatique des minorités et de l'invisibilisation quand la parole des personnes concernées est prise par d'autres. « Par exemple, on voit très peu de femmes voilées à l'écran !, expliquent les jeunes. Les personnes noires, maghrébines, asiatiques, musulmanes

passent peu ou pas à la télévision et, pendant les débats, certains éditorialistes tiennent des propos racistes. »

Le 29 avril, Aya, dans le groupe qui travaille sur les violences conjugales, commente : « Nous nous concentrons sur ce qui se passe dans une relation, quelles sont les étapes, comment dire stop, quand dire stop, etc. Nous allons réaliser un reportage vidéo de vingt minutes sur ce sujet. » Aya a déjà pris contact avec une femme qui a accepté de témoigner.

Younès, de son côté, s'investit dans le groupe qui s'intéresse au traitement médiatique des violences policières. Son groupe va également réaliser un reportage vidéo. « L'idée est de contacter un jeune qui a subi des violences policières, un policier, des représentants d'associations qui luttent contre les violences policières. Nous allons aussi faire un micro-trottoir. » ● J.C.



Guidés par la facilitatrice Claire-Hélène Frileux, les jeunes investis dans les Médias c'est nous préparent le planning de leur projet.

L.D.

Culture

Le patrimoine se prend au jeu

Il était très attendu, le voilà ! Conçu par le service Culture, le jeu de plateau Curia Nova consiste à collecter les éléments du patrimoine de la ville. Nous y avons joué pour vous le présenter.

Comment mieux connaître La Courneuve, son histoire, son patrimoine tout en s'amusant ? C'est le pari relevé par la Ville à travers un nouveau jeu de société. Son nom, Curia Nova, est une ancienne dénomination de la ville qui date de l'acquisition du territoire par l'abbaye de Saint-Denis. Ce jeu ne vise pas à tester les connaissances de chacun-e mais à faire découvrir toutes sortes d'éléments du passé comme du présent, au fil des parties (qui durent environ une demi-heure).

Trois cartes, trois époques

Ce mardi 4 mai, nous avons donné rendez-vous à quatre joueur-euse-s aux profils bien différents, à l'image de la diversité des publics susceptibles d'être intéressés. Outre Mikaël Petitjean, chargé du patrimoine et chef d'orchestre dans la réalisation du jeu, Didier Broch, adjoint au maire délégué au développement de la culture, Bahar Illan, étudiante à l'université Paris-8, et Nadja Madadi, usagère de la Maison pour tous Cesária-Évora, se joignent à la partie qui se déroule à l'Espace jeux du 14, rue du Général-Leclerc.

Trois cartes du territoire leur sont présentées : le temps du village rural (avant 1886), le temps des usines au milieu des champs (de 1886 à 1945) et le temps contemporain (de 1945 à 2020). Chaque partie a l'une de ces époques pour toile de fond. Le prétexte : en 2021, une attaque informatique a bloqué le service des Archives entraînant la perte des catalogues. Chaque joueur-euse dirige une équipe d'enquêteur-riche afin de retrouver dans la ville des éléments de l'histoire locale.

Mais il est temps de s'essayer au jeu. Le choix se porte sur l'époque 1945-2020. Mikaël est géomètre, Bahar artiste, Didier animateur et Nadja architecte. Chacun-e d'eux va se promener au gré du déplacement de leurs deux pions afin de collecter les cartes couvrant les cases du plateau. Une carte correspond



Le but du jeu ? Collecter des cartes représentant un lieu, un bâtiment ou un événement marquants de l'histoire locale.

à un élément que les joueurs vont devoir glaner en fonction de leur profession respective. Par exemple, Mikaël va collecter les axes de communication et les éléments architecturaux. Trois duos de cartes et c'est gagné.

Réjouissant et instructif

Différents types d'action sont possibles : se déplacer d'une ou deux cases (voire sur grande distance par les transports en commun); retourner la carte où se trouve son pion pour collecter une archive si la carte correspond à sa profession; ouvrir une discussion, c'est-à-dire regarder la première carte des cases situées autour de celle où se situe son pion. Encore une fois, il ne s'agit pas de répondre à une question mais d'en mémoriser les éléments en vue de sa propre collecte. Didier Broch

se lance, déplaçant l'un de ses pions vers une case où il espère trouver la bonne carte. Or les deux cartes retournées sont la résidence du Parc et la tour Entrepose. Comme « animateur », il fait donc chou blanc. Mais Nadja l'architecte les repère pour les acquérir le tour suivant ! Sur chaque carte, un petit texte décrit l'élément, permettant d'apprendre des infos sur la ville au fur et à mesure. Ici, il est indiqué que la résidence du Parc a été construite au début des années 1970. De son côté, l'artiste Bahar recherche des œuvres. À la fin, c'est Mikaël qui gagne avec trois duos récoltés.

Enthousiastes, les quatre joueur-euse-s s'essaient au scénario 1886-1945. Nouvelle règle : il faut établir des trios de cartes et non plus des duos. En préambule, Mikaël Petitjean explique

alors que le territoire correspondant à ce scénario indique la présence des usines et de nouveaux immeubles d'habitation, avec une zone maraîchère et une ville qui se construit le long de la voie ferrée. En trente minutes de jeu, ce sont ainsi le 19^e siècle et le début du 20^e siècle qui passent devant leurs yeux. À la fin, ils et elles repartent réjouis... et instruits. ● Nicolas Liébault



En pleine partie de Curia Nova.

UN OUTIL PRÉCIEUX POUR TOUS ET TOUTES

Une prouesse. En seulement un an, le jeu Curia Nova a été imaginé, réalisé, testé et édité. Pour Mikaël Petitjean, chargé du patrimoine, « cela a impliqué d'utiliser le fonds d'archives photographique de la Ville, mais aussi, pour les deux scénarios anciens, le fonds de cartes postales ». Mais rien n'aurait été possible sans l'implication des game designers Miguel

Rotenberg et Marc Lagroy (Playtime) et de la graphiste Lisadie Dutilleux. Le prototype a été testé lors des Journées du patrimoine, puis auprès des responsables de structures, sous la houlette de Meziane Boughrara, responsable de l'Espace jeux. Du fait des petits tirages, le coût unitaire élevé ne permet pas pour l'instant de ventes aux particuliers, le jeu pouvant cependant être

utilisé, voire emprunté, dès début juin. Dix exemplaires seront disponibles à l'Espace jeux mais aussi dans les centres de loisirs, les écoles et les médiathèques. Il convient pour tout public âgé de 8 ans et plus. Le jeu a été présenté aux élu-e-s lors du bureau municipal du lundi 10 mai. Un bilan sera établi dans six mois à un an. ● N. L.

Cadre de vie

Harmoniser les dispositifs publicitaires

Le Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) est le document de planification de l'affichage publicitaire et des enseignes à l'échelle du territoire. Il veille à la protection du paysage et de l'environnement tout en assurant une bonne visibilité aux commerces et aux entreprises. Celui de Plaine Commune est actuellement en cours d'élaboration.

Outil opérationnel pour la collectivité, le RLPi fixe, secteur par secteur, les obligations en matière d'affichage publicitaire et d'enseignes (densité, taille et nombre de dispositifs, extinction des dispositifs lumineux...). Sa mise en œuvre à l'échelle des neuf villes de Plaine Commune a pour but d'harmoniser la réglementation et la gestion de la publicité et des enseignes sur l'ensemble du territoire. Le futur RLPi remplacera ainsi les règlements locaux de publicité communaux actuellement en vigueur.

Pendant toute la durée d'élaboration du RLPi, toute personne intéressée peut participer et adresser ses remarques : par courriel à rlpi@plainecommune.fr ou par courrier adressé au président de Plaine Commune ; ou formuler des observations dans le registre de concertation mis à disposition au siège de Plaine Commune (21, avenue Jules-Rimet à Saint-Denis).

Par ailleurs, deux réunions publiques en visioconférence seront organisées les 19 et 26 mai prochains à 18h30. Pour y participer, il suffira de cliquer sur <https://plainecommune.zoom.us/j/5560693656#success>

Conservatoire

Rentrée 2021

Les enfants nés en 2015 ou avant 2015 et les adultes débutant en musique qui souhaitent apprendre la musique et la danse peuvent se préinscrire au Conservatoire à rayonnement régional Aubervilliers-La Courneuve (CRR) sur les deux sites : le samedi 5 juin au 5, rue Édouard-Poisson à Aubervilliers (tél. : 01 48 11 04 60) et le samedi 12 juin, au 41, avenue Gabriel-Péri à La Courneuve (tél. : 01 43 11 21 10). Les horaires d'accueil sont liés aux premières lettres des noms de famille :

- 9 heures pour les personnes aux noms de famille commençant par les lettres de A à E ;
- 10h15 pour les lettres de F à M ;
- 11h30 pour les lettres de N à Z.

Pour des raisons sanitaires visant à limiter le nombre de personnes présentes, un seul membre de la famille est autorisé à faire la préinscription. Il doit se munir de son propre stylo.

Les préinscriptions sont ouvertes uniquement aux habitant-e-s d'Aubervilliers et de La Courneuve et aux familles dont au moins un parent travaille dans l'une de ces deux villes.

Les frais d'inscription sont calculés en fonction du quotient familial pour les habitant-e-s de Seine-Saint-Denis. Le paiement s'effectuera en octobre après la période d'essai.

Les informations complémentaires se trouvent sur le site du CRR 93. Courriel : contact@crr93.fr

Logement

Fin de la trêve hivernale

Compte tenu de la crise sanitaire, la trêve hivernale des expulsions locatives a été repoussée de deux mois. Elle prendra fin le 1^{er} juin. Cependant, des mesures exceptionnelles ont été annoncées pour que les expulsions locatives soient échelonnées afin de maintenir les personnes fragiles dans leur logement, pour indemniser les bailleurs publics ou privés et pour proposer une solution d'hébergement aux locataires expulsés. Pour en savoir plus, il est possible de s'adresser à un conseiller-ère en économie sociale et familiale de la Ville. Attention, ils/elles prennent en charge les dossiers d'expulsion locative des personnes qui ne sont pas déjà suivies par un ou une travailleur-euse social ou par les services du département.

La prise de rendez-vous se fait à l'accueil du Pôle administratif Mécano, 58, avenue Gabriel-Péri le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15, ou en appelant au 01 49 92 60 34.

Réouverture des équipements

• Le Point information jeunesse

Les horaires sont les lundi, mercredi, vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h, et le jeudi, de 14h à 18h.

• **L'Emeps** a rouvert ses portes. Les cours ont lieu tous les mercredis au gymnase Béatrice-Hess :

- **mini baby 4 ans (groupe 1)** : accueil à 9h30
- **mini baby 4 ans (groupe 2)** : accueil à 10h30
- **baby 5 ans** : accueil à 13h
- **6 ans / 7-8 ans et 9-11 ans** : accueil à 13h20 (ramassage en car, à l'accueil de l'école Paul-Doumer à 13h). Prévoir des affaires de piscine.

• **Cinéma L'Étoile.** Au programme des projections de la semaine du 19 au 25 mai : *Les Mal-aimés, Petit Vampire, Drunk, Un pays qui se tient sage, Antoinette dans les Cévennes.* Plus d'infos dans l'agenda p. 15.

• Médiathèques

La médiathèque Aimé-Césaire est ouverte pour accueillir les étudiant-e-s ayant besoin de travailler, pour le service de prêts et retours de document, permettant le retrait des réservations et donnant la possibilité d'emprunter des nouveautés. La médiathèque John-Lennon est fermée.

• La Maison de l'emploi de La Courneuve

Elle est ouverte du lundi au jeudi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30, uniquement sur RDV. Le vendredi, la structure est fermée au public.

• **La Maison de la citoyenneté et la Maison Marcel-Paul** sont toujours fermées. La Maison Marcel-Paul propose aux seniors des activités en distanciel. Plus d'infos dans l'agenda p. 15.

• **Les Maison pour tous Youri-Gagarine et Cesária-Évora** sont ouvertes.

État civil

NAISSANCE

AVRIL

- 9 Mohammad Islam • 10 Lyna Ben Ali • 12 Naïm N'meil • 14 Yuvan Lama Tamang • 14 Selim Ayouni • 15 Alina Ahamed • 16 Lilania Thai • 18 Aïcha Katile • 18 Hûd Nayer •

DÉCÈS

- Denise Dufosse ép.Valu • Antoinette Bassani ép.Brice • Karim Krouri • Jeanne Letierce ép.Boukhers • Mohamed Belannes • Sathasivam Thevananthasivam • Shuqin Li ép.Lu • Résimène Desroches • Ben Bella Meftah • Fernando Lino Ferreira •

NUMÉROS UTILES

PHARMACIES DE GARDE

- consultermophonarmicien-idf.fr

URGENCES

POMPIERS : 18 • POLICE-SECOURS : 17 • SAMU : 15

COMMISSARIAT DE POLICE

- Place Pommier-de-Bois Tél. : 01 43 11 77 30

MÉDECINS DE GARDE

- Urgences 93 - Tél. : 01 48 32 15 15

CENTRE ANTI-POISON

• Hôpital Fernand-Widal - 200, rue du Faubourg Saint-Denis, Paris - Tél. : 01 40 05 48 48

COLLECTE DES DÉCHETS

Tél. : 0 800 074 904 (gratuit depuis un fixe).

ACCOMPAGNEMENT ET TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES

Tél. : 01 71 89 66 15. Les mardis et vendredis.

MAIRIE Tél. : 01 49 92 60 00

PLAINE COMMUNE

- 21, avenue Jules-Rimet, 93218 Saint-Denis.- Tél. : 01 55 93 55 55

PERMANENCES DES ÉLU-E-S

- M. le président du Conseil départemental, **Stéphane Troussel** reçoit chaque mercredi de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous, écrivez à l'adresse suivante : stephane.troussel@ville-la-courneuve.fr

PERMANENCES DE L'ADIL

Permanences d'information/conseil auprès des propriétaires et des locataires des logements privés (copropriété, contrat de location, charges impayées...).

Consultation gratuite.

Centre administratif Mécano, 3, mail de l'Égalité.

RDV avec l'ADIL les deuxième et quatrième jeudis matin du mois, de 8h30 à 12h.

Contactez l'UT Habitat de La Courneuve.

- Tél. : 01 71 86 37 71

HORAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE AIMÉ-CÉSAIRE

Mardi et jeudi, de 14h à 18h, mercredi, vendredi et samedi, de 10h à 18h. 1, mail de l'Égalité.



16 MAI

PARC YOGA

Rien de mieux que le calme et la sérénité du parc pour découvrir ou redécouvrir la pratique ancestrale du yoga. Respiration, calme et volupté sont au programme pour vous donner les clés d'une profonde détente. Prévoir des vêtements confortables, chaussettes et plaid.

Parc départemental Georges-Valbon, de 14h30 à 16h30. Inscription obligatoire : <https://parcsinfo.seinesaintdenis.fr/les-parcs/parc-georges-valbon/agenda-mai/rdv-bien-etre-yoga>

18, 19, 25 ET 26 MAI

MÉDIATHÈQUE ESPACE RÉVISIONS



Silina Syan

Venez réviser, travailler individuellement dans votre médiathèque Aimé-Césaire. Vous pouvez réserver votre table *via* le site Internet des médiathèques de Plaine Commune, ou vous inscrire sur place auprès d'un ou une bibliothécaire.

Médiathèque Aimé-Césaire, de 10h à 13h. Informations au 01 71 86 37 37.

À PARTIR DE 16 ANS

22 MAI

PARC LES PETITES BÊTES DU PARC

Découvrez les petites bêtes à six, huit pattes et plus. Munis de boîte-loupe, nous les observerons de plus près afin de mieux les connaître.

Parc départemental Georges-Valbon, de 14h à 16h. Inscription obligatoire : <https://parcsinfo.seinesaintdenis.fr/les-parcs/parc-georges-valbon/agenda-mai/les-petites-betes-du-parc-2761>

23 MAI

PARC BALADE PHILO

Prenez le temps de la réflexion lors d'une balade à travers le parc. Un philosophe vous guide et vous invite à échanger sur le thème de l'art, la culture et la nature en toute convivialité. Pas de prérequis demandé.

Parc départemental Georges-Valbon, de 14h30 à 16h30. Inscription obligatoire : <https://parcsinfo.seinesaintdenis.fr/les-parcs/parc-georges-valbon/agenda-mai/balade-philos>

À PARTIR DU 25 MAI

REPRISE ASSOCIATION AFRICA

L'association annonce la reprise, toujours dans le respect des gestes barrières.

- **à partir du 25 mai et tous les mardis, à 9h :** petit-déj solidaire.
- **9 mai, à 14h :** inscription à un atelier couture mixte organisé en partenariat avec l'association Filao, en charge de l'accueil des réfugié-e-s migrant-e-s.
- **26 mai, de 10h à 12h et de 14h à 16h :** atelier esthétique avec le soutien de la Fondation L'Oréal (celui de l'après-midi est réservé aux jeunes). L'atelier dure deux heures et sera animé par une socio-esthéticienne (tous les produits sont fournis gratuitement par la Fondation L'Oréal).
- **29 mai, de 10h à 12h et de 14h à 16h :** distribution de petits pots et de produits d'hygiène pour bébé.

JUSQU'AU 27 MAI

LE MOIS DES MÉMOIRES



Léa Desjours

- **jusqu'au 27 mai :** exposition de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) sur l'archéologie de l'esclavage colonial et visites en direction de petits groupes (centres de loisirs, espaces jeunesse, organes de démocratie participative, établissements scolaires). **Espace jeunesse Guy Môquet.**
- **22 mai :** rencontre avec Sylvain Savoia sur le livre *Les Esclaves oubliés de Tromelin*.
- **27 mai :** enregistrement d'un podcast dédié à l'histoire coloniale de la France.

5 JUIN

BALADE LA ROUTE DES INDES



Meyer

Durant la balade, autour de la place du 8-Mai-1945, vous découvrirez le magnifique temple de Shiva, vous visiterez

une grande épicerie à la découverte des ingrédients et astuces des cuisines indienne, pakistanaise et sri lankaise. La promenade s'achèvera dans un restaurant sri lankais pour une petite dégustation d'encas.

Informations et inscription sur <https://bit.ly/3vP5RLY>
Tarif : 13 €. À 10h30.

5 ET 12 JUIN

CRR93 PRÉINSCRIPTIONS POUR LES DÉBUTANT-E-S



Virginie Salot

Les préinscriptions des nouveaux élèves débutants (enfants nés en 2015 ou avant 2015 et adultes débutants dans la limite des places disponibles) se dérouleront :

• **le samedi 5 juin** sur le site d'Aubervilliers, rue Édouard-Poisson.

• **le samedi 12 juin** sur le site de La Courneuve, avenue Gabriel-Péri.

Plus d'infos sur www.crr93.fr
Lire aussi page 14.

10 JUIN

CONCOURS JEUNES AMBASSADEURS

Pour sa quatrième édition, le concours s'ouvre aux classes des collèges, lycées et lycées professionnels. Les candidat-e-s sont invités à se mettre dans la peau d'un ou d'une diplomate, et à imaginer et mettre en scène, par l'écriture du discours et par une performance orale, un moment-clé de l'histoire moderne : l'indépendance des États-Unis.

La finale aura lieu aux Archives diplomatiques.



Léa Desjours

PROGRAMMATION CENTRE HOUDREMONT

- **21 mai, à 10h et 14h30 :** *La grenouille au fond du puits croit que le ciel est rond*, compagnie Vélo Théâtre.

SÉANCES POUR LES SCOLAIRES

- **22 mai, dans le cadre de la Biennale internationale des arts de la marionnette (Biam), à 16h :**

La grenouille au fond du puits croit que le ciel est rond, compagnie Vélo Théâtre

SPECTACLE FAMILLE, PAYANT

- **22 mai, à 18h :** inauguration du parcours Histoire de Mue (parcours visuel et sonore à découvrir en libre accès)

- **22 mai, à 19h :** *Roches, je porte le nom d'une montagne*, cie La pluie qui tombe

SPECTACLE À PARTIR DE 10 ANS, PAYANT

- **27 mai, à 15h :** *Maintenant que je sais*, compagnie Théâtre du Phare.

SÉANCE POUR LES LYCÉENS D'ARTHUR-RIMBAUD

- **29 mai, à 14h30 :** Place au cirque / 2. *Provisoire*, compagnie L'un passe

SPECTACLE DE CIRQUE À PARTIR DE 8 ANS, PAYANT



Virginie Salot

CINÉMA L'ÉTOILE

- **19/05 à 15h30, 22/05 à 15h30, 23/05 à 11h, 24/05 à 16h :** projection de *Les Mal-aimés*, de Hélène Ducrocq.

- **19/05 à 14h, 22/05 à 14h, 23/05 à 14h, 24/05 à 14h :** *Petit Vampire*, de Joann Sfar.

- **19/05 à 16h30, 21/05 à 12h, 23/05 à 16h, 24/05 à 18h45 :** projection de *Antoinette dans les Cévennes*, de Caroline Vignal.

- **19/05 à 18h30, 21/05 à 18h30, 22/05 à 16h30, 23/05 à 18h :** projection de *Drunk*, de Thomas Vinterberg.

- **21/05 à 16h45, 22/05 à 18h45, 24/05 à 17h, 25/05 à 12h :** projection de *Un pays qui se tient sage*, de David Dufresne.

Retrouvez le reste du programme sur lacourneuve.fr

ACTIVITÉS SENIORS

La Maison Marcel-Paul propose des activités gratuites à domicile, dispensées par des associations. Il est indiqué d'en choisir une parmi les trois suivantes :

- **Ateliers numériques** avec l'association Espace 19
Pour travailler et vous former à l'utilisation de votre ordinateur, de votre tablette ou de votre smartphone (deux fois 1h30 par semaine) :

- lundi 17 et mercredi 19 mai, à 9h30
- lundi 24 et mercredi 26 mai, à 9h30

Une connexion Internet est indispensable.

- **Ateliers mémoire** avec l'association Brain Up
Vous voulez travailler votre mémoire en faisant des exercices une fois par semaine ? **Il vous suffit d'avoir un téléphone.**

- jeudis 20 et 27 mai, de 10h30 à 12h
- jeudis 17 et 24 juin, de 10h30 à 12h
- jeudi 1^{er} juillet, de 10h30 à 12h

- **Ateliers équilibre en mouvement** en présentiel à l'extérieur par groupe de 5 avec l'association Sport pour tous (si la crise sanitaire s'améliore). **Deux fois par semaine.**

- jeudis 20, 27 mai, 3, 10, 17, 24 juin à 10h-11h ou 11h-12h
- mardis 25 mai, 1^{er}, 8, 15, 22, 29 juin à 14h-15h ou 15h-16h

Si l'un de ces ateliers vous intéresse, envoyez un mail avec votre nom, l'atelier qui vous plaît et votre numéro de téléphone. Sinon appelez Sylvie au 06 46 05 21 49.

Aya Cissoko, conférencière, écrivaine, comédienne et metteuse en scène

« On a le droit d'avoir de l'ambition. »

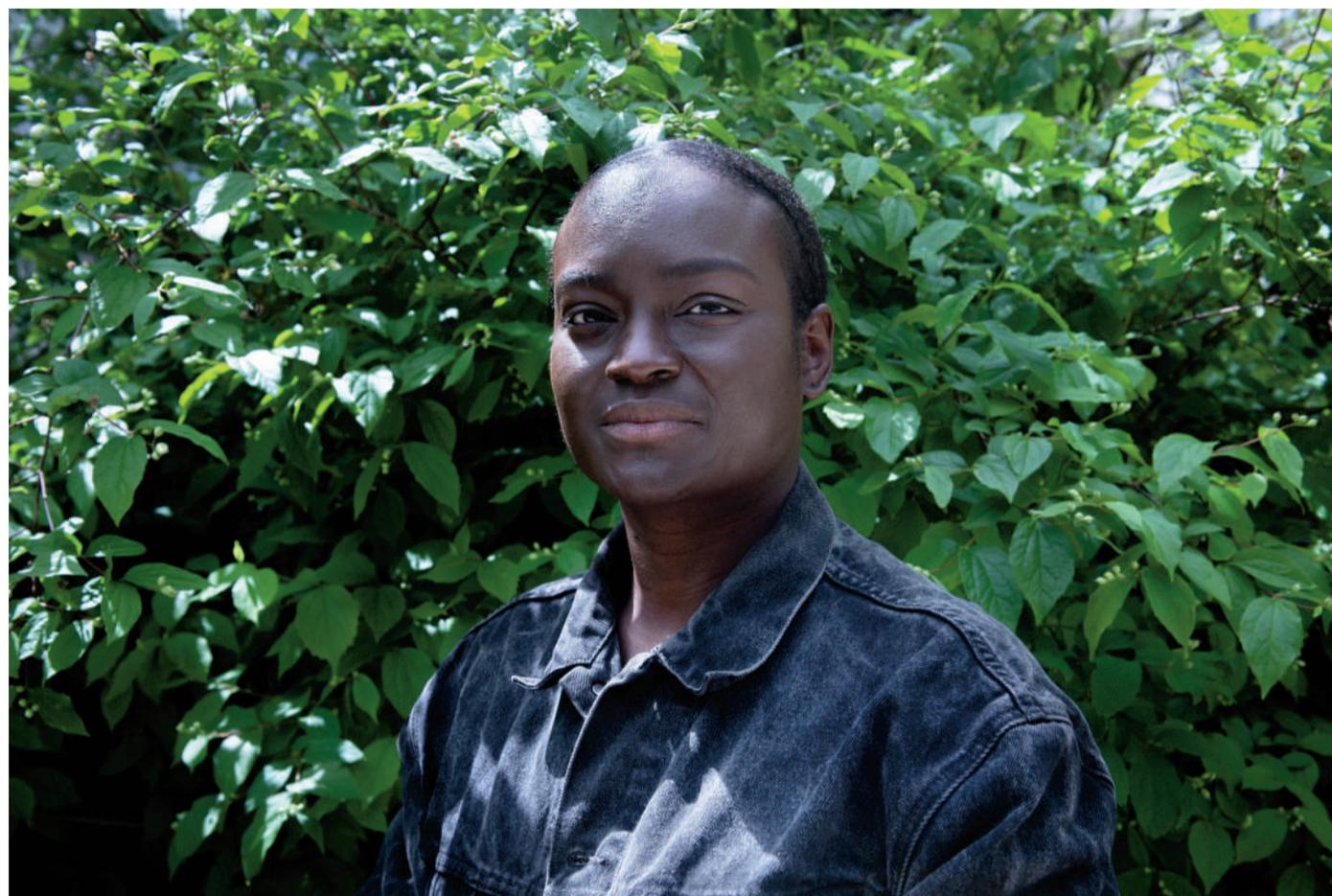
Ancienne boxeuse de très haut niveau, Aya Cissoko a raccroché les gants mais livre d'autres combats, contre le racisme, contre les discriminations, contre l'hypocrisie. Des combats qui résonnent avec ceux de la Ville et des jeunes Courneuvien-ne-s engagés dans le projet Les Médias c'est nous, auprès desquels elle vient d'animer une master class.

Son truc, c'est de transmettre. Depuis qu'elle a pris conscience de la complexité de son parcours et des inégalités qu'elle a subies en tant que « femme, noire et pauvre », Aya Cissoko part à la rencontre de jeunes des quartiers populaires de Paris et de sa banlieue, pour leur apporter un message de lucidité et d'espoir. « Je ne suis pas là pour leur dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, ils savent bien qu'ils ne sont pas traités comme les autres, mais pour leur dire qu'on n'a pas d'autre choix que de s'accrocher, de faire les choses et d'avancer. Et on n'est pas seuls : il y a des rencontres qui changent notre destin. »

Née à Paris en 1978, fille de parents maliens, Aya Cissoko vit une enfance secouée d'épreuves : le mal-logement, l'incendie criminel qui a coûté la vie à son père et à sa sœur en 1986 mais que la justice a longtemps refusé de reconnaître comme tel, le décès de l'un de ses frères un an après à la suite d'une méningite mal diagnostiquée... « Les institutions n'ont pas fait de cadeau à ma famille, insiste-t-elle. On s'est pris les inégalités de plein fouet, mais on n'avait pas le temps de se questionner à l'époque, on répondait à l'urgence. » Pour tenir, la petite fille lit, « beaucoup », et se met à faire de la boxe française. « Le sport m'a permis de ne pas m'abîmer moi-même et



Le sport m'a permis de ne pas m'abîmer moi-même et m'a fait comprendre que j'étais forte et endurante. »



Léa Desjours

m'a fait comprendre que j'étais forte et endurante. » Elle arrive ainsi à mener de front les entraînements, les compétitions et ses études puis son métier de comptable au pôle Sport des magasins Printemps.

Championne de France benjamins, championne de France et championne du monde dans la catégorie des moins de 66 kilos, Aya Cissoko enchaîne les titres mais décide, en 2005, de se frotter à la boxe anglaise. « Quand je suis arrivée au club, l'entraîneur a eu pour première réaction de dire : "Moi, j'entraîne pas les gon-zesses !" Mais il a vite changé d'avis. C'était quelqu'un d'extraordinaire, qui a participé à ma prise de conscience sur la lutte des classes et sur la nécessité de s'inscrire dans le local et de ne pas

oublier d'où l'on vient. » Un discours semblable à celui de sa mère, qui revendiquait son histoire, son appartenance à une lignée de guerriers du Mali. « Elle nous a élevés dans la culture malienne, elle nous parlait seulement en bambara, raconte-t-elle. Et elle nous disait que rien ne nous serait donné en France, qu'il ne faudrait compter que sur nous-mêmes. Elle nous a appris à lutter finalement. » Après son sacre comme championne du monde de boxe anglaise en 2006, Aya Cissoko doit arrêter sa carrière sportive à cause d'une blessure. « C'est pendant les périodes de trêve comme celle-ci que j'ai commencé à regarder en face la réalité des difficultés de ma mère et des miennes. Quel soulagement de comprendre qu'on n'est pas responsable de tout ! » Grâce aux rencontres, elle reprend ses études à Sciences Po, écrit un livre sur l'histoire de sa famille, joue dans

une pièce de théâtre... « J'apprends sans cesse, sourit-elle. C'est pour ça que je conseille aux jeunes d'être curieux, de sortir de l'environnement que la société leur assigne, de prendre des risques. On a le droit d'avoir de l'ambition. » Pour lutter contre le racisme et les discriminations, Aya Cissoko investit la politique, mais à sa façon. « À un moment, j'ai été récupérée par certaines organisations, qui sont dans la pérennisation du statu quo. Je me suis rapidement rendu compte que ce n'était pas mon propos qui les intéressait, mais mon parcours : j'étais la personnification du "Quand on veut, on peut". J'ai pris mes distances. » Alors elle se bat sur le terrain, en témoignant de son expérience, en dénonçant les injustices et les inégalités, en travaillant aux côtés des acteurs associatifs, avec l'objectif de « créer une utopie inclusive » où chacun-e aurait sa place. ● Olivia Moulin